

## Compte rendu sommaire

### Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 11 janvier 2021 au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

---

L'an DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le ONZE du mois de JANVIER à 17h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 janvier 2021.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI et Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER (à partir du point 1.3), MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Absent excusé : M. MULLER (aux points 1.1 et 1.2)

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes LIEBGOTT et SALIOU

---

#### **DB 2021-01 – Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), pour un montant total de 3 092 €.

#### **DB 2021-02 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 1 200 € à un particulier dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique.

#### **DB 2021-03 - Construction de la Gendarmerie à Sainte-Marie-aux-Chênes par L'Office Public Départemental de l'Habitat « MOSELIS » - Attribution de la garantie de la Communauté de Communes pour la réalisation d'un emprunt de 4.000.000,00 €**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder sa garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 4 000 000 d'euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de Prêt.

#### **DB 2021-04 - Parc d'Activités Communautaire « Deux Rivières » à Rosselange - Cession d'un terrain à la société « CARROSSERIE MODERNE »**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de céder, au profit de la société « Carrosserie Moderne » domiciliée à ROMBAS (57120), rue de Metz, un terrain d'environ 20 ares situé sur le Parc d'Activités Communautaire « Deux Rivières » à Moyeuvre-Grande, et issu de la parcelle cadastrée BAN DE ROSSELANGE – Section 11 n° 560.

- FIXE le prix de cette cession conformément à l'estimation des services du Domaine en date du 21 décembre 2020, soit 23,00 €/m<sup>2</sup> HT,
- AUTORISE le Président à signer le compromis de vente à passer à cet effet avec la société « Carrosserie Moderne » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- et DÉCIDE de mandater un géomètre-expert pour réaliser le document d'arpentage de cette parcelle pour le compte de la société « Carrosserie Moderne ».

**DB 2021-05 - Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » - Contrat de crédit-bail au profit de la société « MULLER TP » - Avenant**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant au contrat de crédit-bail immobilier passé avec la société « MULLER TP », concernant le remboursement de travaux d'installation d'une climatisation réversible, financés par la CCPOM à hauteur de 28 880,22 € TTC.

**DB 2021-06 - Société Publique Locale « Destination Amnéville » - Travaux d'aménagement - Réalisation d'un emprunt de 3.000.000,00 € - Octroi de la garantie de la Communauté de Communes à hauteur de 50 %**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder sa garantie d'emprunt à hauteur de 50 % du montant de l'emprunt de 3.000.000,00 € contracté par la Société Publique Locale « Destination Amnéville ».

**DB 2021-07 - Société Publique Local « Destination Amnéville »**

**1°) Projet d'augmentation du capital en numéraire**

**2°) Projet de modification statutaire**

**3°) Projet de pacte d'actionnaire relatif à la gouvernance de la SPL**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet d'augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription de la SPL Destination Amnéville pour un montant maximum de 4.650.000 € par émission de 46.500 actions nouvelles au plus de 100 € de valeur nominale chacune émises au pair et la future répartition de ses sièges d'Administrateur ;
- DÉCIDE de souscrire à cette augmentation de capital pour un montant de 385 000 euros correspondant à 3 850 actions d'une valeur nominale de 100 euros émises au pair, à libérer pour un quart minima lors de leur souscription, au plus tard le 15 mars 2021. La libération du solde devra s'effectuer dans un délai maximal de cinq ans après la date de souscription ;
- DÉCIDE de proposer au Conseil Communautaire d'inscrire, à cet effet, la somme de 385 000 euros au budget de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle ;
- DONNE tous pouvoirs au Président pour accomplir en tant que de besoin, toutes formalités et tous actes requis en vue de la souscription des actions dans le cadre de cette augmentation de capital, notamment signer le bulletin de souscription ;
- APPROUVE le projet des modifications statutaires de la SPL Destination Amnéville qui sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société portant sur son capital social tel qu'il sera annexé à la présente délibération et dans la limite ci-avant exprimée ;

- DONNE tous pouvoirs au Représentant de la Communauté de Communes à l'Assemblée Générale de la SPL Destination Amnéville pour porter un vote favorable à ce projet d'augmentation de capital, à l'adoption du projet de statuts modifiés de la société et à la future répartition de ses sièges d'Administrateur et aux résolutions qui en résultent à l'exception de la résolution relative à l'ouverture du capital social aux salariés ;
- DÉSIGNE Monsieur Lionel FOURNIER comme représentant de la Communauté au sein du Conseil d'Administration de la SPL « Destination Amnéville » ;
- APPROUVE le pacte d'actionnaires relatif à la gouvernance de la SPL « Destination Amnéville » ;
- et AUTORISE le Président à signer ledit pacte d'actionnaires.

**DB 2021-08 - Gestion et valorisation des déchets ménagers – Implantation de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre - Convention avec les bailleurs**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE la nouvelle convention « type » à passer avec les bailleurs sociaux dans le cadre de l'opération de mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre lors de la réalisation de nouvelles opérations immobilières.

**DB 2021-09 - Protection et valorisation des pelouses calcaires situées sur le territoire communautaire - Convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer une convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, pour le suivi, la protection et la valorisation des pelouses calcaires situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et appartenant au complexe Fensch-Orne,
- DÉCIDE de contribuer financièrement à ce partenariat, à hauteur de 25 073 € pour la période 2021-2023,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet.

**DB 2021-10 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 1 934,31 € dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable.

**DB 2021-11 - Convention de mise à disposition d'un terrain appartenant à la Ville de ROMBAS pour la construction d'une nouvelle structure multi accueil**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accepter la mise à disposition à titre gratuit, par la Ville de ROMBAS, d'une parcelle d'environ 3 000 m<sup>2</sup> à prendre de la parcelle cadastrée section 28 n° 781,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet.

**DB 2021-12 - Construction d'un équipement multi accueil à Rombas - Demande de subvention  
auprès de la Caisse d'Allocations familiale de la Moselle**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, pour la construction d'un nouvel équipement petite Enfance à ROMBAS,
- DÉCIDE d'adhérer, au dispositif « Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant »,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention d'objectifs et de financement ainsi que tous les documents relatifs à cette opération.

**INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 31/12/2020
- Tableau de bord financier au 31/12/2020
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 30/11/2020
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 31/12/2020
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 31/12/2020
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/12/2020
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/12/2020
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 30/11/2020
- Tableau de bord « Fonds de Résistance » au 31/12/2020

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h40.

Rombas, le 14 janvier 2021

Le Président



Lionel FOURNIER